



ASSOCIATION C.E.R.A.D.E.R 24  
(amiante)

Collectif: **Elimination Rapide de  
l'amiante Défense des Exposés  
aux Risques**

16bis, impasse du moulin de  
CANSELADE 24100 BERGERAC

TEL 06 88 46 55 33

Mail : [cerader24@wanadoo.fr](mailto:cerader24@wanadoo.fr)

# LE LIEN

L'information des adhérents du CERADER 24

## Sommaire

-----

### Page 1: éditorial

- sur les déchets : encore beaucoup de travail à faire pour avancer vers de bonnes solutions
- cotisation 2020 réglée ... activités du CERADER 24 facilitées

### Page 2:

- Réunion de la CAVAM à MONTREUIL 17/18 10 19.
- Réunion de la commission « prévention de la CAVAM) du 1<sup>er</sup> octobre 2019
- informations intéressantes sur services publics et région.
- bureau national CAVAM

### Page 3 et 4 :

- des amis nous écrivent et nous leur répondons ... agréable !
- L'assemblée de fin d'année sur les déchets J.M. SEUREL et Ch. CATHUS.
- Michelle DEMESSINE sur la vision nationale et européenne de la question.
- Christiane revient sur le préjudice d'anxiété élargi !
- René termine sur des succès qui en appellent d'autres !
- ... chantant T. ROSSI qui vantait déjà les bienfaits de « la retraite à 60 ans » en pleine actualité sociale actuellement.

-----  
**Dans ce bulletin se trouve  
votre carte 2020... pensez à  
régler la cotisation demandée  
pour valider votre présence  
dans l'association !  
D'avance MERCI !!**

CONSULTEZ NOTRE SITE: Accès  
- moteur de recherche  
puis... site cerader24

## ASSEMBLEE DE FIN D'ANNEE AXEE sur LES DECHETS

### D'AVANCEES REGIONALES INTERESSANTES ...

« Selon un nouveau rapport de la Banque mondiale, la production mondiale de déchets augmentera de 70 % d'ici 2050. Une mauvaise gestion de ces déchets est néfaste pour la santé humaine, pour l'environnement et ce sont toujours les plus démunis qui en souffrent le plus »

Suite à la refonte des régions et dans un besoin d'harmoniser la gestion des déchets dans chaque département il y a eu plusieurs réunions (d'autres suivront) auxquelles la CAVAM Aquitaine et notre CERADER24 ont été invités et nous avons accepté pour savoir le « prévu » et avancer nos propositions notamment sur le traitement des déchets dangereux ! (pôle public de destruction de l'amiante)

- A la première réunion ... Rien sur les déchets dangereux – A la deuxième réunion non plus... Mais à la 3<sup>ème</sup>, le 04 Mai 2018 ... M. THIERRY (vice-président de la région) nous a répondu que c'était l'occasion d'en parler et que l'on intégrerait dans le PRPGD, un chapitre sur ceux-ci (dont l'amiante)... **NOS EFFORTS ONT ETE PRIS EN COMPTE !** Et nous avons déjà fait des propositions. Question : ce plan aura-t-il une suite exécutoire ? Nous voulons le croire !

Dans le même temps, la région s'engageait dans le projet de pilote de destruction de l'amiante porté depuis 5 ans par notre association et 2 autres réunions (une « technique » et une « politique » feront qu'en fin décembre l'étude sera terminée

... **LA ENCORE AVANCEE POSITIVE !**

### **A UN REcul GRAVE !! LA REDEVANCE DECHETS INCITATIVE !**

Mettant en cause le principe de base de « **la COMMUNE** » et de ses structures supérieures visant dès son origine à **la mise en commun** des différents services publics aux populations - **la démocratie locale** - sous responsabilité des conseils municipaux. Et au-delà des Conseil départementaux, régionaux.

Alors ils ont trouvé la solution et cela s'appelle dans le nouveau langage : **la redevance incitative**. La taxe sur les ordures ménagères qui figure sur votre avis de taxe foncière serait remplacée par cette redevance (individuelle) pour les particuliers calculée sur la quantité de déchets que vous mettriez dans les bacs....

**Et le but est de mettre ce système en place dans tout le pays.**

Mais tout le monde ne la paiera pas car le gouvernement envisage la gratuité de la reprise des déchets de chantier BTP de loin les plus importants. Les BOUYGUE, EUROVIA, VINCI ...etc n'ont pas de sous, c'est bien connu! Alors qui paiera pour eux ?

Au-delà de la mise en cause du principe fondateur de « LA COMMUNE » la mise en œuvre de cette « redevance incitative » appliquée dans d'autres régions montre qu'en plus des déchets dangereux en décharge sauvage, apparaissent des décharges de déchets ménagers eux aussi sauvages !

**C'EST INQUIETANT POUR LE FUTUR .... !!!**

**C'EST CONTRADICTOIRE AVEC LES PROGRES CITES PLUS HAUT ... !!!**

**C'EST UNE MENACE POUR NOMBRE D'EMPLOIS ... !!!**

**GARDER LA TAXE ACTUELLE !! UNE SOLUTION !!**

## LA PAGE DE LA CAVAM

### 17 10 19 : LA CAVAM SE REUNIT

Comme elle le fait régulièrement, la direction nationale de la CAVAM s'est réunie les 17 et 18 octobre dans les locaux de la FNIC CGT à Montreuil pour examiner ses activités de la dernière période et confirmer ses objectifs pour les mois à venir.

Situation générale et mauvais coups portés par le pouvoir, vécu des associations anxiété, PPEA (destruction de l'amiante), futur de la CAVAM ont été abordés... et reviendront prochainement ...



Une partie de la salle avec Jean Marc ... Jacques Cottet faisant la photo

### PREVENTION CAVAM AQUITAINE

La commission de la CAVAM Aquitaine s'est réunie le 30 Octobre dernier.

- L'actualité qui prime alors c'est LUBRIZOL à Rouen. Et de LUBRIZOL à BOUCHILLOU il y a une similitude dangereuse montrant les carences des entreprises et de l'état (non-lieu du procureur à BERGERAC). Ils sacrifient la vie sur l'autel des profits !

Si nous avons été écoutés, le problème de l'amiante ne serait pas venu s'ajouter aux autres problèmes environnementaux graves subis par les gens.

Avec la CAVAM nous aurons l'aide d'un référent du cabinet d'avocats pour aider les associations sur ces questions.

**Mais SILENCE amiante dans les médias, il ne faut pas réveiller les consciences....**

- Le Plan Régional de Prévention des déchets a été soumis à enquête publique et **chaque association est intervenue** pour apporter et écrire ses remarques en mairies en plus de celles adressées par notre commission au conseil régional.

- Enfin le projet de pilote de destruction avance: L'étude sera présentée aux techniciens, aux élus et décideurs courant Décembre.

Il faut rappeler que dans ce procédé les déchets sont revalorisés. C'est une alternative à l'enfouissement qui ne fait que cacher le poison et menace l'avenir !

**que fait on des déchets ?**

### LU POUR VOUS !

Vos doléances sociales accompagnent constamment notre réflexion au service de nos adhérents et de leurs familles. Nous avons lu cette analyse sur les besoins sociaux dont les médias ne parlent pas (de cette façon) mais qui, en plusieurs domaines, résume bien ce que nous défendons : « avoir l'implantation ou la réimplantation sur l'ensemble du territoire de services publics de plein exercice et de proximité nécessaires tels : enseignement, santé, transports, énergie, services publics territoriaux ou nationaux, télécommunications, poste, sport, culture, environnement ... »

De quoi réfléchir et agir pour aller dans ce sens ?

### UNE CONFIRMATION DE LA REGION !

Elle soutient l'action des salariés d'EURENCO qui revendiquent une relance de leur activité industrielle sur le site de BERGERAC et confirme son soutien à la diversification des activités industrielles du site de la poudrerie et de la zone d'activités : citons

« La région se veut volontariste pour accompagner tous les projets de diversification qui pourraient être mis en œuvre sur le site à l'exemple du centre d'inertage de l'amiante porté par l'association CERADER. Nous finançons actuellement une étude de création d'une unité de recyclage des déchets d'amiante... »

Cela confirme bien ce qui a été dit à notre assemblée du 15 novembre à ce sujet...

### REUNION DU BUREAU CAVAM

La réunion du bureau de la CAVAM (N) s'est tenue les 2 et 3 décembre 2019 à MONTREUIL et ses travaux ont porté sur nos tâches prioritaires pour 2020 face aux enjeux de société bien entendu et :

- sur la bataille contre les cancérogènes et pour la destruction de l'amiante. Un bulletin T.U. N° 9 sera réalisé en janvier.

- sur la multiplication des difficultés rencontrées dans la réalisation des dossiers de victimes que ce soit pour la faute inexcusable qu'au FIVA.

- sur la préparation de l'assemblée annuelle de la coordination. Du travail en perspective n'en doutons pas.

- la venue vers la CAVAM d'une nouvelle association de Rhône Alpes.

Accès : [cavam le blog numéro 2](#)  
et ensuite suivre les indications pour vous abonner

### *Maryse nous écrit :*

Je vous adresse ce chèque d'une modeste somme pour vous remercier de votre gentillesse, votre disponibilité et de votre efficacité, vous tous qui formez cette équipe dévouée car, sans votre belle solidarité je n'aurai jamais pu relever la tête aujourd'hui. Depuis 9 ans que nous nous connaissons, j'ai trouvé un vrai soutien et surtout, vous m'avez apporté un grand réconfort avec l'aide du cabinet d'avocats que, sans vous, je n'aurai jamais connu. Un grand merci !!! avec l'esprit de mon mari dans mon cœur, je vous remercie sincèrement et vous adresse tout mon respect et mon amitié.

### *Que dire de plus ... sinon notre amicale émotion !*

Pour dire à Maryse qu'elle peut compter sur notre soutien, qu'à travers son propos si intense elle montre que la solidarité n'est pas un vain mot et qu'en gardant le contact avec l'association cela permet de garder des liens qui deviennent affectifs...

-----  
**15 NOVEMBRE 2019**

**NOTRE ASSEMBLEE REUSSIE !**

Tel est le sentiment de notre association pour cette assemblée de fin d'année (à thème) comme nous le disons pour la différencier de notre assemblée générale qui se tient au mois de mars (**pour 2020 ce sera le 13 mars, notez le déjà**).



L'assemblée très à l'écoute des intervenants

Au cours de laquelle les participants **ont pu savoir** comment la gestion des déchets ménagers était envisagée en grande Aquitaine. Pas rassurant ! Ils **ont également entendu** Mr GARRIGUE maire de BERGERAC nous indiquer que nous serions relogés courant 2020 dans des locaux à l'ALBA.

## **2 thèmes centraux**

présentés par **J.M. SEGUREL** coprésident du CERADER, concernant:

- **1 - les dangers** économiques et écologiques des mesures déjà mises en applications dans certaines régions concernant les « déchets domestiques » pénalisantes pour les habitants et tout bénéfique pour les gros pollueurs ...



De droite à gauche : J.M. SEGUREL, M. DEMESSINE, Ch. CATHUS, Ch. VINCENT D. GARRIGUE R. VINCENT

Il précisait que nous étions en désaccord avec cette individualisation des paiements (une de plus) et qu'elle allait conduire à de nouveaux dépôts d'ordures ménagères sauvages. (C'est déjà vérifié). Il indiquait qu'après deux réunions en notre présence à la région et sur notre insistance, les déchets dangereux seraient inscrits dans le plan de gestion des déchets élaboré par le conseil régional maintenant en charge de cette question.

**2 - Il revenait ensuite sur le projet de pilote** de destruction de l'amiante qui avance et va être confirmé par 2 nouvelles réunions en novembre et décembre ... pour trouver sa concrétisation dans la suite. Il rappelait que c'est le CERADER qui était à l'origine de ce projet sur BERGERAC.

Il concluait citant *Saint Exupery (25)*:

***Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible!***

### **Les intervenants invités :**

- **Ch. CATHUS (P.S.)** Conseiller regional est intervenu sur les questions des déchets en nouvelle Aquitaine puis, nous a précisé son aide sur le projet de pilote « destruction de l'amiante » et le soutien du conseil régional à celui-ci qui s'inscrit dans le droit fil du « **pôle public d'éradication de l'amiante** » que nous revendiquons à la CAVAM et qui rentre dans l'optique de « l'économie circulaire » très bonne pour l'environnement.

Il précisait que les 26 novembre et le 19 décembre, 2 réunions importantes devraient confirmer la réalisation du projet !



Ch. CATHUS à l'écoute de J.M. SEGUREL juste avant son intervention

- **M. DEMESSINE (PCF/Front de gauche)** ancienne ministre du gouvernement JOSPIN, ancienne sénatrice très en prise sur les questions de l'amiante au sein de son groupe, Elle a aidé à la création de la CAVAM en 2016.

Michelle élargissait la réflexion « amiante et autres cancérigènes » mais surtout amiante au niveau national et européen montrant que la France était en retard sur d'autres Pays européens et y compris sur des décrets européens qui auraient déjà dû être appliqués sans avoir besoin de transposition ... démontrant les responsabilités patronales, gouvernementales et les lourdeurs des actes législatifs en cette matière comme en d'autres.

Elle nous a proposé d'aider notre association et la SOMEZ en frappant aux bonnes portes pour faire aboutir les démarches nécessaires avec les autorités. Nous l'en avons remerciée car nous en avons besoin.

Elle nous a dit qu'elle investit dans les questions de l'amiante depuis 20 ans, elle n'avait jamais supporté "l'indifférence coupable" des responsables patronaux et gouvernementaux devant les 3500 décès annuels dont 1100 mésothéliomes dus à ce poison... 100 000 décès d'ici 2050.



Michelle DEMESSINE s'adressant à l'assemblée

## **UN RAPPEL SUR L'ANXIETE**

**Christiane qui présidait nos travaux** ne pouvait manquer de donner quelques indications sur le préjudice d'anxiété gagné en cour de cassation d'abord le 5 avril 2019 après 10 années de combat de notre avocate E. LEROUX et encore renforcé après la cassation du 11 septembre ... elle rappelait que, désormais, **TOUS les salariés (ou anciens salariés) ayant été exposés aux produits nocifs et ou toxiques peuvent prétendre à ce préjudice** (CDI, CDD, intérimaires, sous-traitants, d'entreprises reconnues ou non amiante).

De nouveaux dossiers sont en préparation dans notre association et **nous invitons tous nos amis à faire connaître ce droit autour d'eux ...** car les médias n'en parlent pas ! **VENEZ NOUS VOIR AUX PERMANENCES !**

## **ET René de conclure les travaux**

en donnant une note d'optimisme à tous les participants montrant qu'en soutenant nos doléances, en luttant avec pugnacité **nous en avons arraché 7** malgré tous les barrages rencontrés côté patronal et gouvernemental : Rappelons les !

- **2008 – 2015** maintien du dispositif ACAATA dans son intégralité malgré 2 remises en cause.
- **Janvier 2010** le scanner reconnu comme seul efficace sur l'amiante par la H.A.S.
- **11 mai 2010** succès sur l'anxiété pour les 17 d'AHLSSTROM, une première en France
- **Mars 2014** accueil des déchets amiantés à BERGERAC gratuit pour les particuliers
- **2018, 2019 ... et à venir ...** destruction de l'amiante : pilote sur BERGERAC
- **janvier 2019** Délais d'appel des dossiers réduits au pôle social de PERIGUEUX
- **11 septembre 2019** élargissement du préjudice d'anxiété à tous les exposés ...

**une preuve** qu'en se rassemblant et en ne lâchant RIEN, nous pouvons faire reculer le MEDEF et son gouvernement.

Cessons de nous « marteler le cuir », de nous « battre la coule » par des « on n'y arrivera pas » ! Comme pour tout le reste c'est une question de volonté, de conviction d'engagement individuel et collectif, de convergences.

Ce que nous faisons dans notre secteur d'intervention **qui « porte des fruits »** et que nous rappelons ce soir peut se concevoir dans des domaines plus larges nationaux qui nous touchent de près. **Citons en 2 en pleine actualité.**

### **STOP ! A LA CASSE DE LA SECURITE SOCIALE!**

**Dont le gouvernement démolit tous les secteurs** de protection sociale et auquel il ajoute la suppression des services publics territoriaux ou nationaux ...etc Pire, il vole à ce budget (2020) plus de 4 milliards d'euros ! ... une partie de nos salaires différés): du mauvais pour la santé les soins et autres ...

### **STOP ! A LA CASSE DE NOS RETRAITES !**

Pour cela **il faut oser agir !** Rappelez- vous :  
**Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas**  
**C'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles** (Sénèque le grec)

**Alors, EN MARCHÉ ... SOCIALE, CELLE-LA !**  
**POUR NOS DOLEANCES, LES RETRAITES, LA SECU, LE POUVOIR D'ACHAT ... etc**

**L'avenir sera ce que nous le ferons !**